

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/U-E-Vent-de-folie-sur-le-jury-du-prix-Nobel>

U. E. : Vent de folie sur le jury du prix Nobel

- Empire et Résistance - Union Européenne -

Date de mise en ligne : lundi 15 octobre 2012

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

L'Union européenne, Prix Nobel de la paix ? Mais quelle mouche a bien pu piquer le Comité norvégien ? Certes, en 1951, la réconciliation franco-allemande, scellée au sein de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), marquait une ferme volonté de tourner (définitivement ?) la page des conflits sur le Vieux Continent. « *L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre* », affirmait gravement le ministre des affaires étrangères français Robert Schuman, en annonçant la création de la CECA, dans sa célèbre déclaration du 9 mai 1950. Cette histoire est d'ailleurs aujourd'hui enseignée dans les écoles, un peu sur le ton des récits mythologiques consacrés aux origines d'un groupe humain ou d'un pays.

Cependant, soixante ans après ces moments solennels et émouvants, ne peut-on prendre un peu de recul ? En premier lieu, les chercheurs et les observateurs un peu rigoureux de l'histoire de l'après-guerre ne sont pas sans avoir remarqué que la construction européenne est née dans le cadre de la guerre froide, sous parapluie américain et avec le soutien militant de Washington, qui a pesé de tout son poids aux moments-clés. C'est ainsi le secrétaire d'Etat US Dean Acheson qui a convaincu l'hésitant chancelier allemand Konrad Adenauer d'accepter le projet de Communauté européenne de défense (CED) en 1952 [1]. Comme quoi, au passage, il est assez erroné de prétendre que la construction européenne a pour but de concurrencer la puissance américaine. Elle en est, au contraire, historiquement un prolongement, les pères fondateurs étant tous des atlantistes militants (Jean Monnet, Paul Henri Spaak, etc.).

L'article 42 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne reconnaît clairement ce cordon ombilical : « *La politique de l'Union (...) respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique nord pour certains Etats membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre.* » Il n'y a bien que les Français pour rêver d'une « Europe européenne », en souvenir du général de Gaulle. Celui-ci en avait fait son cheval de bataille contre le « cheval de Troie » que représentait le Royaume-Uni, candidat à l'adhésion en 1961 puis en 1967, et qui obtiendra gain de cause en 1974, lorsque le général sera passé de vie à trépas. Les Communautés européennes sont loin d'avoir pacifié le continent à elles seules. L'ancien député européen Jean-Louis Bourlanges, militant de l'intégration continentale, le reconnaît lui-même : « Ce n'est pas l'Europe qui a fait la paix, c'est la paix qui a fait l'Europe [2]. »

En second lieu, il paraît un peu curieux que l'Union se voie attribuer le prix Nobel de la paix au moment où les politiques d'austérité imposées aux peuples jettent dans la rue les populations paupérisées et provoquent des manifestations de colère comme de désespoir. La « discipline » de la zone, qui ne semble séduire que les classes dirigeantes hors de portée de ses conséquences, entre en vigueur par des mécanismes autoritaires qui font souvent fi du suffrage universel. Il en est ainsi, en France, du traité de Lisbonne, jumeau du traité constitutionnel, dont la ratification parlementaire a été obtenue en violation du choix exprimé par 55 % des électeurs lors du référendum du 29 mai 2005. Cette violence semble bien loin des valeurs affichées par le jury du prix Nobel...

En outre, une lecture attentive du traité de Lisbonne risque de provoquer un choc émotionnel chez les pacifistes. En effet, l'article 42-6 énonce : « *Les Etats membres s'engagent à améliorer progressivement leurs capacités militaires* », et institue une « coopération structurée permanente (CSP) [qui] doit permettre en particulier de renforcer les capacités et les moyens militaires à disposition de l'Union européenne et de ses opérations ».

Détail croustillant, le jury du prix Nobel est présidé par le Norvégien Thorbjørn Jagland, dont le pays n'est pas membre de l'Union européenne, le peuple norvégien ayant refusé par deux fois, lors de référendums tenus en 1973 et 1994, d'entrer dans le Marché commun. Mieux encore, M. Jagland est l'actuel secrétaire général du Conseil de l'Europe, le grand frère méconnu de l'Union européenne, créé en 1949. S'agit-il de venir au secours du cadet empêtré dans les filets de l'Union économique et monétaire ? Mais le jury du prix Nobel n'en est pas à son premier trait d'humour, puisqu'il n'avait pas hésité à distinguer, en 1973, l'ex-secrétaire d'Etat US Henry Kissinger - peu

regardant sur les dictatures d'Amérique Latine - pour avoir mis fin à la guerre du Vietnam [3].

Anne-Cécile Robert

[La Valise Diplomatique](#). Paris, le 13 octobre 2012.

[1] Projet finalement abandonné en 1954 après le refus de l'Assemblée nationale de le ratifier.

[2] Le Monde, 1er décembre 2007.

[3] Le prix avait été accordé conjointement à Henry Kissinger et à son homologue vietnamien Phan Dinh Khai (ou Lê Đức Thọ), qui l'avait refusé.